

INFORMATIONS SUR LE COMPTEUR Linky

Le compteur Linky s'inscrit dans le contexte global de la transition énergétique. Son déploiement est une obligation réglementaire (Directive européenne 2009/72/CE et Décret du 30/12/2015).

Il permet à la CESML, gestionnaire des réseaux de distribution publique électrique sur son territoire de desserte, de piloter le réseau et de gérer la production et la distribution de l'électricité plus efficacement grâce aux technologies informatiques. Nos nouvelles façons de consommer et de produire, nécessitent d'informatiser encore plus le réseau de distribution d'électricité (smart grid) dont le compteur Linky est l'un des éléments incontournables.

Le compteur Linky

Il remplace le compteur existant, à la même place et avec les mêmes branchements. Plus aucun compteur d'électricité « anciennes générations » n'est fabriqué. Le changement de compteur (matériel et pose) ne coûte rien au client.

Sa technicité rend possible la mise en place de nouveaux services, accessibles à tous. Elle permet de séparer l'enregistrement du transport de l'électricité (tarif réglementé) de sa fourniture (éligible aux offres de marché) et propose un accès informatique sécurisé à la consultation des consommations par son utilisateur. Chacun peut ainsi gérer son mode de consommation en fonction de ses besoins et faire ses choix, notamment en matière d'énergie renouvelable.

Le début du déploiement du compteur Linky sur la commune de GARRIGUES est prévu à partir du mois d'Octobre 2024 avec une prévenance par courriers pour chaque utilisateur.

La CESML avait confié le remplacement des compteurs sur l'ensemble de son territoire au prestataire LS Services. Cette entreprise a cessé son activité le 23/11/2023.

Ce sont donc les agents CESML qui prennent le relais pour assurer le remplacement des compteurs.

Plus d'informations sur Linky et sur le déroulement de son déploiement sur le territoire de la CESML sur [Le compteur communicant Linky - CESML](#)

CESML modernise le réseau de distribution de l'électricité en remplaçant plus de 40 000 compteurs sur son territoire historique de desserte.



30 minutes
en moyenne, pour la pose
d'un compteur Linky

Nous vous informerons par courrier de la date prévue pour la pose de votre nouveau compteur électrique.



SCANNEZ-MOI !
pour accéder à la notice en ligne du compteur Linky



Mon compteur
électrique

Linky



DÉPLOIEMENT DES COMPTEURS LINKY CALENDRIER DU PROCESSUS DE POSE



30 à 45 JOURS AVANT LA DATE PRÉVUE DE POSE : COURRIER CESML

→ Information sur la campagne de déploiement. A compter du 23/11/2023, suite à la cessation d'activité du prestataire LS Services, les agents de la CESML assureront le remplacement de l'ensemble des compteurs.



20 JOURS AVANT LA DATE PRÉVUE DE POSE : COURRIER CESML

→ DEMI-JOURNÉE programmée si présence de l'occupant nécessaire (compteur pas accessible ou pour professionnel). Possibilité de modification de RV auprès de la CESML 04 67 66 67 66
→ SEMAINE programmée si compteur accessible à partir du domaine public



48 HEURES AVANT LA DATE PRÉVUE DE POSE : CONFIRMATION RV

Pour les RV fixés à la demi-journée, confirmation du RV par SMS



JOUR de L'INTERVENTION : DURÉE ENVIRON 30 MINUTES DE COUPEURE

→ À son arrivée, le technicien prévient de sa présence (véhicule CESML + Carte professionnelle)
→ Remise du relevé des numéros et index des compteurs et d'une notice explicative



APRÈS INTERVENTION : COURRIER CESML

→ Information dès que le compteur devient informatiquement communicant et accessible sur l'agence en ligne GRD

Retrouvez toutes les informations sur www.cesml.com
Le compteur communicant Linky - CESML